

**QUI EST CONCERNE PAR LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION (DUI) ?**

- les enfants qui doivent s'inscrire en petite section de maternelle (PS), en cours préparatoire élémentaire (CP)
- les nouveaux arrivants sur la commune quel que soit l'âge de l'enfant

Un DUI doit être complété pour chaque enfant de la famille.

**Le DUI est un document pdf modifiable. Complétez le électroniquement en utilisant le logiciel Adobe Acrobat Reader, disponible en téléchargement à l'adresse <https://get.adobe.com/fr/reader/>**

**QUELS JUSTIFICATIFS JOINDRE AU DUI ?**

- une pièce d'identité de la **personne qui procède à l'inscription scolaire**
- une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (électricité, eau, bulletin de salaire). Pour les personnes hébergées, fournir une attestation écrite d'hébergement, ainsi qu'une photocopie du justificatif de domicile de l'hébergeant et une photocopie de sa pièce d'identité.
- une photocopie du livret de famille
- une photocopie du carnet de vaccinations (merci de noter sur le document le nom et le prénom de l'enfant)
- une photo d'identité de l'enfant (merci de noter au dos de la photo son nom et son prénom)
- en cas de séparation des parents, toutes pièces justificatives de l'attribution du droit de garde.
- en cas de garde alternée, fournir obligatoirement un calendrier de garde alternée signé des deux parents
- une attestation CAF ou MSA portant le n° d'allocataire et l'indication du Quotient Familial (QF) de janvier 2025

**Un exemplaire des justificatifs par famille pour les inscriptions "enfance" (de petite section maternelle au CM2) est suffisant.**

**QUAND ET OU LE RETOURNER ?**

Il est à déposer dûment complété, signé et accompagné des justificatifs dans la boîte aux lettres de la mairie annexe - 7, Impasse Max Baylac, 31170 TOURNEFEUILLE

**Tout dossier incomplet (signatures, pièces justificatives absentes, ...) sera rejeté.**

**Attention !** Vous devez impérativement vous munir des photocopies des justificatifs. Le service n'assure pas celles-ci.

**Dates de réception : du 3 mars au 30 avril 2025.**

**QUAND ET COMMENT NOUS CONTACTER ?**

**LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES** - Tél.: 05.62.13.21.47 / Courriel : [affaires.scolaires@mairie-tournefeuille.fr](mailto:affaires.scolaires@mairie-tournefeuille.fr)

**LE GUICHET FAMILLES** - Tél.: 05.62.13.21.37 ou 05.62.13.60.29 / Courriel : [guichet@mairie-tournefeuille.fr](mailto:guichet@mairie-tournefeuille.fr)

**LE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE** - Tél.: 05.62.13.21.80 - Service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h  
Renseignements Administratifs des Accueils de Loisirs - Tél.: 05.62.13.21.90 ou 05.62.13.21.91

**A compléter uniquement pour les inscriptions en petite section maternelle, en CP élémentaire et pour les nouveaux arrivants**

**FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE  
Pour l'année scolaire 2025-2026**

**ENFANT**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ville de naissance :

**Etablissement scolaire de rattachement<sup>(\*)</sup> :**

**Classe à la rentrée 2025 :**

<sup>(\*)</sup> Pour connaître le groupe scolaire de rattachement, rendez-vous sur le site de la ville (Rubrique Mes démarches, Inscriptions petite enfance et scolarité, Inscriptions scolaires 3-11 ans, Inscriptions 2025-2026)

Si l'école de votre secteur n'est pas celle que vous souhaitez, complétez la demande de dérogation ci-après.

**Merci de joindre à celle-ci un courrier de motivation.**

**Demande de dérogation**

Groupe scolaire souhaité :

**Motivations de la dérogation :**

Frère ou sœur dans le groupe scolaire. Préciser l'école et la classe dans laquelle il sera à la rentrée :

Poursuite de la scolarité dans le même groupe scolaire (maternelle-élémentaire)

Grands-parents à proximité (assumant la garde ou la restauration de l'enfant).

Préciser le nom, l'adresse et joindre un justificatif de la garde de l'enfant :

Nounou à proximité.

Préciser le nom, l'adresse et joindre le contrat de travail

Trajet domicile/travail.

Précisez :

Autre motif

Précisions complémentaires sur vos motivations :

**Signature**

**Responsable légal 1**

**Signature**

**Responsable légal 2**

**DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ENFANCE  
 AUX ACTIVITES SCOLAIRES, PERI ET EXTRASCOLAIRES**
**ENFANT**

Sexe : Masculin Féminin  
 Nom : Date de naissance :  
 Prénom : Ville de naissance :  
 Adresse : Appt. :  
 Bâtiment :  
 CP : Ville :

**CLASSE A LA RENTREE 2025:****ETABLISSEMENT SCOLAIRE :****REPRESENTANT LEGAL 1**

Qualité (père, mère, ...) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Appt. :

Bâtiment :

CP :

Ville :

Tél. dom. :

Mobile :

Tél. pro. :

Courriel :

en majuscules

Nom employeur :

Tél. employeur (en cas d'urgence) :

**Situation familiale :** Marié(e) Couple Célibataire Séparé(e) Veuf (ve) Divorcé(e) Pacsé(e)

**Garde légale de l'enfant :** Père Mère Garde alternée<sup>(\*)</sup>

Autres :

**AUTORITE PARENTALE****Les deux parents sont-ils titulaires pleinement et conjointement de l'autorité parentale ?****Oui** (en cas de décision de justice limitant l'autorité parentale, joindre la copie de l'acte correspondant)**Non** (joindre **obligatoirement** la copie du justificatif correspondant: dernière décision de justice, livret de famille, etc...)Nom et adresse de **toute autre personne titulaire de l'autorité parentale** :

(\*) Joindre obligatoirement le calendrier de garde alternée signé par les deux parents



**LES AUTORISATIONS (A COMPLETER IMPERATIVEMENT)**

Nous soussignés :

- Représentant légal 1 (prénom, nom) :
- Représentant légal 2 (prénom, nom) :
- Si les parents n'exercent pas l'autorité parentale, prénom et nom du tuteur ou du représentant légal :

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) (ou de représentants légaux, si les deux parents exercent ensemble l'autorité parentale) de :

- Prénom et nom de l'enfant :

**AUTORISATION DE SORTIE :**

**Autorisons** les personnes suivantes (**sur présentation d'une pièce d'identité**) à venir chercher l'enfant  
 Attention ! S'il s'agit de mineur, uniquement à partir de 10 ans révolus.

Nom : Prénom : Tél. domicile : Tél. portable :	Nom : Prénom : Tél. domicile : Tél. portable :
Nom : Prénom : Tél. domicile : Tél. portable :	Nom : Prénom : Tél. domicile : Tél. portable :
Nom : Prénom : Tél. domicile : Tél. portable :	Nom : Prénom : Tél. domicile : Tél. portable :

**Autorisons** l'enfant (uniquement s'il a plus de 6 ans) à quitter seul la structure aux horaires autorisés, assumons la pleine et entière responsabilité de cette demande et déchargeons la Mairie et LE&C Grand Sud de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

ALAE	Oui	Non	Heure de départ :
ALSH	Oui	Non	Heure de départ :
Accueil périscolaire du Mercredi	Oui	Non	Heure de départ :

**Autorisons** d'utiliser nos courriels pour l'envoi d'informations relatives aux activités enfance / jeunesse organisées par les services de la ville (autres que scolaires, péri et extra-scolaires) :                    Oui            Non

**Autorisons** la Ville de Tournefeuille et LE&C Grand-Sud à photographier, à filmer et à utiliser l'image de notre enfant mineur, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit du nom.

En conséquence de quoi, dans le cadre de l'information, de la promotion et de la publicité de la Ville de Tournefeuille et LE&C Grand-Sud, nous autorisons à fixer, reproduire et communiquer au public son image.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par la Ville de Tournefeuille, par LE&C Grand-Sud ou être cédées à des tiers, comme par exemple dans le cadre des relations presse de la ville, sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, intégralement ou par extraits et notamment sur :

- les supports print : magazines municipaux, lettres aux habitants, affiches et affichettes
- les réseaux sociaux de la ville de Tournefeuille et LE&C Grand-Sud
- le site internet de la ville
- les supports en direction des médias : dossiers et communiqués de presse
- les supports créés pour des projections publiques.

Lors d'événements ou de réunions, des médias peuvent être présents. Il appartient aux parents des enfants mineurs présents d'indiquer aux journalistes s'ils ne sont pas d'accord pour les prises de vue.

**Autorisons** de photographier/filmer, capter la voix, de publier et/ou diffuser et **renonçons** à tout recours contre la Mairie et LE&C Grand-Sud, ou toute personne physique ou morale qu'ils auraient mandatée, au titre de la prise d'image de mon enfant, de sa diffusion et publication.                    Oui            Non

**Cette autorisation est valable du premier jour de l'année scolaire au dernier jour des vacances d'été.**

### **Reconnaissons avoir lu et pris connaissance du règlement intérieur :**

Règlement intérieur disponible sur le site de la ville à l'adresse

<https://www.mairie-tournefeuille.fr/mes-demarches/activites-scolaires-et-periscolaires/inscriptions-extra-periscolaires/>

**Certifions** avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi modifiée n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Européen sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Tournefeuille.

---

Nous **attestons** sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et nous engageons à prévenir le service Enfance - Jeunesse de tout changement éventuel : adresse, téléphone, problème de santé, situation familiale, personnes autorisées, ...

Fait à

Le

**Signature**

**Responsable légal 1**

**Signature**

**Responsable légal 2**

## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Garçon

Fille

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AAEH (Allocation Education Enfant Handicapé) ?

Oui<sup>(\*)</sup>

Non

Votre enfant est-il bénéficiaire d'une aide humaine individuelle ou mutualisée ?

Oui<sup>(\*)</sup>

Non

**Vaccinations:** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)**Vaccins obligatoires**

Diphtérie	Oui	Non	Dates derniers rappels :
Tétanos	Oui	Non	Dates derniers rappels :
Polio	Oui	Non	Dates derniers rappels :

**Vaccins recommandés**

Hépatite B	Oui	Non	Dates derniers rappels :
Coqueluche	Oui	Non	Dates derniers rappels :
Rougeole Oreillons Rubéole	Oui	Non	Dates derniers rappels :
Autres (précisez)	Oui	Non	Dates derniers rappels :
	Oui	Non	Dates derniers rappels :

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication

**RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT****Attention ! En l'absence d'un protocole ou d'une ordonnance concernant des problèmes médicaux tels que allergie alimentaire, traitement de longue durée, asthme..., la responsabilité de l'Accueil de Loisirs ne saurait être engagée.**

En cas de problèmes de santé rencontrés par l'enfant, sa participation aux activités de la structure pourra être subordonnée à l'établissement d'un Protocole de Soins d'Urgence pour l'Accueil en Collectivité (PSUAC) ou d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

L'administration d'un traitement médicamenteux est conditionnée à une ordonnance médicale justifiant du dit traitement et de ses modalités.

**PROBLEMES DE SANTE**

Asthme Allergies, précisez :

Autres, précisez :

**Souhaitez-vous mettre en place ou renouveler un protocole d'accueil :** Oui <sup>(\*\*)</sup>

Non

Recommandations particulières (ex.: port de lunettes, antécédents médicaux, ...)

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant de l'enfant :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ agissant pour l'ensemble des titulaires de l'autorité parentale

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires pour l'état de santé de l'enfant.

**Signature****Responsable légal 1****Signature****Responsable légal 2**<sup>(\*)</sup> Joindre la notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)<sup>(\*\*)</sup> En cochant PAI, je m'engage à réaliser ou à renouveler le PAI auprès du directeur d'école dès le mois de septembre.